



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitaviana - Tenindrazana - Fandrosoana

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**



PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE

-----0-----

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**CAPITALISATION DES EXPERIENCES DU PROJET PIC, EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE
LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE PLANIFICATION TERRITORIALE**

Crédit IDA 78730

AMI N° C-465-PIC3-GOUV

Date de lancement : 24 novembre 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement additionnel de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat cité en objet.
2. L'objectif général est de répertorier les approches et outils utilisés ainsi que les expériences réussies en termes de renforcement de la gouvernance locale et de la planification territoriale sur les domaines précités dans le cadre du projet PIC, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui.

La mission devrait faire état du système d'accompagnement des démarches utilisées et des outils développés par le Projet en matière de mobilisation des ressources des collectivités, de mise en œuvre de leur programme d'investissement et de planification territoriale, en mettant en exergue les bonnes pratiques et les outils pertinents à pérenniser, à diffuser et à mettre à l'échelle, mais aussi de recueillir des leçons apprises (compréhension des difficultés rencontrées) et de recommandations correspondantes.

3. La Coordination nationale du Projet invite les Bureaux d'Etudes nationaux admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services et joindre dans leur dossier au moins les pièces suivantes :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt
 - Un dossier de présentation détaillé du cabinet d'études/firme (format libre), dans laquelle leurs expériences générales et spécifiques, liées à la mission, soient mise en exergue

Il est important de noter que le dossier de manifestation d'intérêt ne doit fournir aucun renseignement sur les personnels-clés listés dans les termes de références.

4. Les bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Le cas échéant, une lettre d'intention de groupement/consortium dans laquelle le Chef de file est à préciser, doit être jointe au dossier de manifestation d'intérêt.
5. Un bureau d'études sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale 6ème édition – Février 2025, selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC).
6. Les Termes de Référence peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
7. Les expressions de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par mail au plus tard le **8 décembre 2025** à minuit à adresse: procurement@pic.mg
8. L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante : **AMI N° C-465-PIC3-GOUV « CAPITALISATION DES EXPERIENCES DU PROJET PIC, EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE PLANIFICATION TERRITORIALE »**

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

La Coordination Nationale du Projet PIC3